RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE D'EAUBONNE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

(en application des dispositions de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Date de convocation	Nombre de conseillers	À l'ouverture
	En exercice :	35
04/12/2024	Présents	29
	Représentés :	6
	Votants :	35

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, LE ONZE DÉCEMBRE, A VINGT HEURES HUIT

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Légalement convoqué le 4 décembre 2024, en application de l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Madame Marie-José BEAULANDE, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS, à l'ouverture de la séance :

Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MÉNARD Lionel, M. GRIMONPONT Régis, Mme LEGENDRE Flora, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aïcha, M. ARMAND François, Mme MARMECHE Christiane, M. DUPLAA Jean-Marie, M. NOIRÉ Dominique, Mme ARONSSOHN Isabelle, Mme BOY Delphine, M. DUBLINEAU Grégoire, Mme MENEY Maryse, Mme CHARBONNIER Martine, M. PESSOA Carlos, M. RODSPHON Inthone, M. BERTHAULT Grégory, Mme DRAGIN Catherine, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

M. MICHELET Cyril ayant donné pouvoir à M. MÉNARD Lionel
Mme BOUSSUARD-LE CREN Sylvaine ayant donnée pouvoir à Mme LEGENDRE Flora
M. LIMOUZIN Vincent ayant donné pouvoir à M. LE DÛS Bernard
M. BALLOY Philippe ayant donné pouvoir à Mme CHARBONNIER Martine
M. LE FUR Corentin ayant donné pouvoir à Mme DRAGIN Catherine
Mme ESTRADE Claude ayant donnée pouvoir à M. BERTHAULT Grégory

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. DUFOUR Quentin.

Le Conseil Municipal :

- Élit à l'unanimité (35 voix pour) un secrétaire de séance : Monsieur DUFOUR Quentin.
- Approuve à l'unanimité (35 voix pour) le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 13 novembre 2024 ;

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble ; M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

I. Administration Générale – Démocratie locale

2024/178- Budget Ville - Autorisations spéciales pour investissement 2025

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire, par anticipation sur l'adoption du budget primitif 2025, à engager, liquider et mandater, dès le 1er janvier 2025.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/179– Budget général de la Ville - Constitution d'une provision comptable pour créances douteuses

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le montant de la provision pour créances douteuses à hauteur de 41 947,39 euros et dit que les crédits sont inscrits au compte 6817 *Dotations pour dépréciation des actifs circulants* chapitre 68 de l'exercice en cours.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/180– Demandes d'aides financières auprès du *Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France* (SIGEIF) suite à l'acquisition par la Ville de deux véhicules électriques

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter auprès du *Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Électricité en Île-de-France* (SIGEIF) deux aides financières de 5 000 € chacune (pour un montant total d'aides présentement sollicitées s'élevant à 10 000 €), au titre du dispositif intitulé *Plan d'aide 2024* porté par l'entité précitée, suite à l'acquisition par la Ville de deux véhicules utilitaires électriques d'occasion présentant un Poids Total Autorisé en Charge inférieur à 3,5 tonnes et autorise Madame la Maire à prendre et signer tous les actes relatifs à la présente demande de subvention. Il dit que la commune s'engage à financer la part non subventionnée du projet, en respectant un minimum de 20 % de financement sur fonds propres et précise que les dépenses et éventuelles recettes relatives à la présente opération seront inscrites au budget communal 2024.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/181– Actualisation de la convention de groupement de commandes entre la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale d'Eaubonne

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'actualisation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la Ville et le *Centre Communal d'Action Sociale* d'Eaubonne et autorise Madame la Maire à signer la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la commune et le Centre communal d'action sociale d'Eaubonne actualisée.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/182– Dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'extension du Lycée Van Gogh, la construction et l'entretien du L.E.P. Gustave Eiffel

À l'unanimité, le Conseil Municipal consent à la dissolution du Syndicat Intercommunal pour l'extension du Lycée Van Gogh, la construction et l'entretien du L.E.P. Gustave Eiffel à compter du 31 décembre 2024 et accepte les conditions de liquidation du Syndicat telles que décrites ci-après et précisées dans la Convention pour la liquidation du Syndicat annexée à la présente délibération :

Affectation du résultat : A déterminer par le Compte administratif de liquidation

Rappel du résultat 2023 :

- *Section de Fonctionnement* *: 201 685,31 €, portés à la nature R/002*
  « Résultat de fonctionnement reporté
- *Section d'Investissement* *: 43 266,85 €, portés à la nature R/001*
  « Résultat d'investissement reporté
- *Section d'Investissement* *: 105 371,91 €, portés à la nature R/1068*
  « Excédents de fonctionnement capitalisés

Répartition de l'actif et du passif :

- Le gymnase du Lycée Van Gogh, sis à Ermont, est transféré dans le patrimoine de la Commune d'Ermont ;
- Le L.E.P. Gustave Eiffel, sis à Ermont, est transféré dans le patrimoine de la Commune d'Ermont.

Répartition de l'emprunt : néant.

Transfert de personnel : Il est mis fin, à la date de dissolution, aux 7 activités exercées à titre accessoire par du personnel de la Commune d'Ermont et aux indemnités versées à ces personnes.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

II. Ressources Humaines

2024/183– Approbation de la convention de participation prévoyance proposée par le *Centre Interdépartemental de Gestion (CIG) Grande Couronne* – 01/01/2025 au 31/12/2029

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'adhérer à la convention de participation prévoyance proposée par le *Centre Interdépartemental de Gestion* (*CIG*) *Grande Couronne* à compter du 1er janvier 2025 et de reconduire la participation financière pour les fonctionnaires titulaires et stagiaires et les agents contractuels de droit public et de droit privé en activité pour le risque prévoyance (incapacité de travail, invalidité ou décès) pour un montant de 10 € par agent.

Le Conseil Municipal prend acte que l'adhésion à la convention de participation donne lieu à une contribution aux frais de gestion du *Centre Interdépartemental de Gestion* (*CIG*) *Grande couronne* pour un montant annuel de 1 500 € et autorise Madame la Maire à signer la convention d'adhésion à la convention de participation prévoyance et tout acte en découlant. Il autorise également Madame la Maire à signer la convention de mutualisation avec le *Centre Interdépartemental de Gestion* (*CIG*) *Grande Couronne*.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/184– Instauration du régime indemnitaire des agents de la filière police municipale – *Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement* (ISFE)

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve l'instauration de *l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement (ISFE)* à compter du 1er janvier 2025, en lieu et place du régime indemnitaire actuel versé aux agents de la police municipale et au Chef de service de police municipale, selon les modalités définies. La date de prise d'effet est fixée au 1er janvier 2025.

Le Conseil Municipal décide le versement mensuel de la part fixe dans la limite des plafonds réglementaires ainsi que le versement mensuel de 50 % de la part variable et le versement annuel de 50 % de la part variable dans la limite des plafonds réglementaires et indexe les montants et les taux aux évolutions des montants et taux réglementaires.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/185– Rapport Social Unique 2023

Le Conseil Municipal prend acte du *Rapport Social Unique (RSU)* tel que présenté pour l'année 2023.

2024/186– Modification du tableau des effectifs

À l'unanimité, le Conseil Municipal modifie par substitution 24 postes au tableau des effectifs et supprime un poste au tableau des effectifs. Il prend acte que les crédits afférents à la dépense sont prévus au budget de la Ville.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/187 – Mise à jour de la liste des emplois permanents de catégorie A

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de mettre à jour l'ensemble des emplois permanents de catégorie A de la commune au sein d'une délibération unique.

Le Conseil Municipal rappelle que, dans l'éventualité où aucun fonctionnaire ne satisferait aux conditions de recrutement préalablement définies pour chacun des postes répertoriés dans le tableau ci-dessus, ou si les besoins des services concernés le justifient, l'autorité territoriale pourra recourir au recrutement d'agent(s) non titulaire(s).

Il précise que les niveaux de rémunération seront déterminés en fonction des cadres d'emplois identifiés au tableau ci-dessus et selon les grilles indiciaires correspondantes, en tenant compte des compétences et de l'expérience professionnelle des intéressé(e)s et prend acte que les crédits afférents à la dépense sont prévus au budget communal.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/188 – Mise à jour de la liste des emplois permanents de catégorie B

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de mettre à jour l'ensemble des emplois permanents de catégorie B de la commune au sein d'une délibération unique.

Le Conseil Municipal rappelle que, dans l'éventualité où aucun fonctionnaire ne satisferait aux conditions de recrutement préalablement définies pour chacun des postes répertoriés dans le tableau ci-dessus, ou si les besoins des services concernés le justifient, l'autorité territoriale pourra recourir au recrutement d'agent(s) non titulaire(s).

Il précise que les niveaux de rémunération seront déterminés en fonction des cadres d'emplois identifiés au tableau ci-dessus et selon les grilles indiciaires correspondantes, en tenant compte des compétences et de

l'expérience professionnelle des intéressé(e)s et prend acte que les crédits afférents à la dépense sont prévus au budget communal.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/189 – Création des emplois permanents de la collectivité relevant de la catégorie C

À l'unanimité, le Conseil Municipal décide de créer les emplois permanents de catégorie C de la commune au sein d'une délibération unique.

Le Conseil Municipal dit que, dans l'éventualité où aucun fonctionnaire ne satisferait aux conditions de recrutement préalablement définies pour chacun des postes répertoriés dans le tableau ci-dessus, ou si les besoins des services concernés le justifient, l'autorité territoriale pourra recourir au recrutement d'agent(s) non titulaire(s) en vertu de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique, dans les conditions énoncées aux articles L. 332-13 du code général de la fonction publique et suivants, et en vertu de l'article L.332-14 du Code Général de la Fonction Publique.

Il précise que les niveaux de rémunération seront déterminés en fonction des cadres d'emplois identifiés au tableau ci-dessus et selon les grilles indiciaires correspondantes, en tenant compte des compétences et de l'expérience professionnelle des intéressé(e)s et dit que l'autorité territoriale pourra recourir au recrutement d'agent(s) non titulaire(s) dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du Code Général de la Fonction Publique pour chacun des emplois listés précédemment exception faite des emplois relevant de la police municipale.

Enfin, il prend acte que les crédits afférents à la dépense sont prévus au budget communal.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

III. Petite enfance

2024/190 – Modification du règlement de fonctionnement de la Crèche Familiale

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement de fonctionnement de la Crèche Familiale et autorise Madame la Maire à signer le règlement de fonctionnement et à prendre toutes dispositions nécessaires à sa mise en œuvre.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

IV. Sports

2024/191 – Convention avec l'association Echiquier du Val Parisis – Franconville pour la saison 2024/2025

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention d'objectifs et de moyens avec l'association *Echiquier du Val Parisis – Franconville* et autorise Madame la Maire à signer ladite convention ainsi que ses éventuels avenants et lui donner pouvoir pour la mise en application.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/192 – Subventions pour le sport de haut-niveau aux associations sportives pour l'année 2024

À l'unanimité, le Conseil Municipal attribue au titre de la promotion du sport de haut-niveau pour la saison 2023/2024, les subventions comme suit :

ASSOCIATIONS	MONTANTS 2023	MONTANTS 2024
CSME ATHLETISME	*4 916 €*	**2 845 €**
CSME JUDO	*392 €*	**1 716 €**
CSME KARATE	*3 693 €*	**3 322 €**
CSME TENNIS DE TABLE	*1 782 €*	**3 726 €**
CSME VOLLEY	- €	**390 €**
CSME TENNIS	13 000 €	**13 000 €**
VMT	*2 955 €*	**2 311 €**
CGAE	*3 357 €*	**2 624 €**
NATATION JAE	*3 280 €*	**3 441 €**
TOTAL	33 375 €	**33 375 €**

Il précise que ces crédits sont inscrits au budget de la Ville.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

V. Action Culturelle

2024/193 – Demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'appel à projets "lecture publique" pour le Salon du Livre Jeunesse d'Eaubonne 2025

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à solliciter auprès du *Conseil Départemental du Val d'Oise* une subvention d'un montant de 13 000 € en réponse à l'appel à projets "*lecture publique*" pour le *Salon du Livre Jeunesse d'Eaubonne 2025* et à établir à cet effet une demande auprès de la *Bibliothèque Départementale du Val d'Oise*.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/194 – Salon du livre jeunesse d'Eaubonne 2025 : prise en charge des interventions des auteurs et Prix Coup de Pouce

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à prendre en charge les interventions des auteurs coopérant au Salon du livre de Jeunesse d'Eaubonne : en rémunérant lesdits auteurs, d'assumer forfaitairement les frais annexes attachés à leurs interventions, comme les frais d'hébergement, de repas, de transport et précise que la Ville formalisera un contrat avec chaque auteur afin de déterminer le montant de la prestation ainsi que le montant des frais annexes.

Il autorise Madame la Maire à verser un montant de 400 € à chacun des 4 auteurs lauréats du *Prix Coup de Pouce 2025*, désignés par le vote des enfants participants pour chacune des quatre catégories correspondant à des niveaux de lecture de la petite section de maternelle à la 5ème et précise que ces montants seront inscrits au budget 2025 de la Ville.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/195 – Participation de la Ville d'Eaubonne au dispositif Collège et Cinéma

À l'unanimité, le Conseil Municipal autorise Madame la Maire à signer tous les actes administratifs afférents au dispositif et précise que la prise en charge des billets Collège et Cinéma se fera directement en perception, au regard de la subvention proportionnelle équivalente versée par le *Conseil Départemental*.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

VI. Développement urbain - Gestion Patrimoniale – Economie Locale

2024/196 – Rapport local de l'artificialisation des sols – période 2021-2024

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve le rapport local de l'artificialisation des sols pour la période 2021-2024.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/197 – Examen des rapports d'activités 2023 des délégataires de service public - SOMAREP et VEDIAUD

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation des rapports d'activités 2023 des concessions de service suivantes :

- Concession relative à l'exploitation du service public *Halle et Marché forain d'Eaubonne* ;
- Concession relative à la mise à disposition, l'installation, la maintenance, l'entretien et l'exploitation commerciale des mobiliers urbains publicitaires et non publicitaires de la ville d'Eaubonne.

2024/198 – Convention de mise à disposition d'une propriété communale à titre gracieux au Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise (SDIS) 95 en vue de l'entrainement des sapeurs-pompiers

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention de mise à disposition de la propriété communale, sise 18, rue Tarbé des Sablons au *Service Départemental d'Incendie et de Secours du Val d'Oise (SDIS)* et plus particulièrement au *Centre de Secours Principal d'Eaubonne (CSP)* et autorise Madame la Maire à signer la convention de mise à disposition à titre gracieux pour une durée d'un an.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/199 – Approbation de la convention relative à la mise à disposition du service de gestion de l'énergie mutualisé de la Communauté d'Agglomération ValParisis

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de mise à disposition du service de gestion de l'énergie annexée à la présente délibération et autorise Madame la Maire à signer la convention et tout document relatif à la présente.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

VII. Espace public – Développement Durable - Transport

2024/200 – Convention de délégation de gestion de la chaussée Jules César

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve les termes de la convention de délégation de gestion de la chaussée Jules César annexée à la présente délibération et autorise Madame la Maire à signer la convention et tout document relatif à la présente.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

2024/201 – Autorisation donnée à Madame la Maire à signer la convention avec le Syndicat Emeraude pour l'occupation temporaire du parking du complexe sportif du Luat pour l'installation de déchèteries mobiles

À l'unanimité, le Conseil Municipal approuve la convention avec le *Syndicat Emeraude* pour l'occupation temporaire du parking du complexe sportif du Luat pour l'installation de déchèteries mobiles et autorise Madame la Maire à signer ladite convention et lui donne pouvoir pour la mettre en application. Il autorise Madame la Maire à signer tous les actes et documents se rapportant à la présente délibération.

35 voix pour : Groupe Eaubonne Notre Ville Ensemble ; Groupe Eaubonne une ambition renouvelée ; Groupe Eaubonne Ensemble, M. BERTHAULT Grégory et Mme DRAGIN Catherine, non-inscrits.

Le Conseil Municipal :
Prend acte du Compte-rendu des décisions prises par Madame la Maire (du n°2024/440 du 24 octobre 2024 au n° 2024/466 du 22 novembre 2024) en vertu des dispositions de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 21H52,

Le 11 décembre 2024,

La Maire,
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Val Parisis,

Marie-José BEAULANDE

Le Groupe Eaubonne Notre Ville, Ensemble ! : *Mme BEAULANDE Marie-José, M. AUBIN Jean, Mme MATTEI Christine, M. LE DÛS Bernard, Mme CARON Camille, M. MORISSE Tom, Mme MANA Julia, M. DUFOUR Quentin, Mme ROINÉ Corinne, M. LOUVRADOUX Francis, Mme DECHAUX BEN MANSOUR Hanen, M. MENARD Lionel, Mme LEGENDRE Flora, M. MICHELET Cyril, M. NOIRÉ Dominique, M. GRIMONPONT Régis, Mme BOUSSUARD-LE-CREN Sylvaine, M. CHEMTOB Nicolas, Mme AMADOU Aicha, M. ARMAND François, Mme MARMÈCHE Christiane, M. LIMOUZIN Vincent, Mme ARONSSOHN Isabelle, M. DUPLAA Jean-Marie, Mme BOY Delphine.*

Le groupe *Eaubonne une Ambition renouvelée :* *M. DUBLINEAU Grégoire ; Mme MENEY Maryse ; M. BALLOY Philippe ; Mme CHARBONNIER Martine ; M. PESSOA Carlos ; M. RODSPHON Inthone.*

Le groupe *Eaubonne Ensemble* : *M. LE FUR Corentin ; Mme ESTRADE Claude.*

M. BERTHAULT Grégory, non-inscrit

Mme DRAGIN Catherine, non-inscrite